

ДЕРЖАВНИЙ ВИЩИЙ НАВЧАЛЬНИЙ ЗАКЛАД
«ЗАПОРІЗЬКИЙ НАЦІОНАЛЬНИЙ УНІВЕРСИТЕТ»
МІНІСТЕРСТВА ОСВІТИ І НАУКИ, МОЛОДІ ТА СПОРТУ УКРАЇНИ

Є.А. МОСКАЛЕНКО

ФРАНЦУЗЬКА МОВА ПРОФЕСІЙНОГО СПРЯМУВАННЯ

Методичні рекомендації до роботи з автентичними текстами за фахом
для студентів факультету соціології та управління
денної та заочної форм навчання

Затверджено
вченою радою ЗНУ
Протокол № від

ЗАПОРІЖЖЯ 2012

УДК:811.133.1(075.8)

ББК:Ш147.14-923

Ф 844

Французька мова професійного спрямування: методичні рекомендації до роботи з автентичними текстами за фахом для студентів факультету соціології та управління денної та заочної форм навчання / Укладач Є.А.Москаленко. – Запоріжжя: ЗНУ, 2012. – 46 с.

Методичні рекомендації до роботи з автентичними текстами за фахом призначено для студентів факультету соціології та управління денної та заочної форм навчання.

Це методичне видання містить в собі автентичні матеріали з історії соціологічної науки та сучасного життя французького суспільства.

Навчальні тексти супроводжується вправами, націленими на формування алгоритму роботи з автентичною літературою за спеціалізацією студентів, на розвиток їх іншомовної професійної комунікативної й водночас соціокультурної компетенції. Навчальні тексти та вправи до них сприятимуть розвитку та удосконаленню іншомовних комунікативних здібностей студентів, що забезпечить ефективність використання франкомовної інформації в професійній діяльності майбутніх фахівців.

Рецензент: кандидат філологічних наук, доцент О.О. Павлюк.

Відповідальний за випуск: кандидат філологічних наук, доцент С.В. Іваненко

3 M I C T

PRÉFACE.....	4
GÉNÉRALITÉ.....	5
CHAPITRE 1 : La sociologie comme l'étude scientifique.	
Le développement de la sociologie au cours du XX-e siècle.....	8
Les méthodes sociologiques.....	10
Science de l'homme.....	11
Civilisation et patrimoine héréditaire.....	13
Nature humaine et pouvoir politique.....	15
Conflit entre l'homme et la civilisation.....	16
CHAPITRE II : Sociologie comme une discipline scientifique	
Fondation de la discipline.....	17
Histoire de la question.....	19
CHAPITRE III : Société française d'aujourd'hui	
Population de la France.....	21
Classes sociales et catégories professionnelles.....	24
Pyramide sociale.....	26
Conflits du travail.....	29
Étrangers et immigrés en France.....	31
Famille et générations.....	34
Problèmes de la société française.....	37
Multiculturalisme en France.....	40
TEXTES SUPPLÉMENTAIRES.....	42
ANNEXE.....	45

ВСТУП

Підготовка спеціаліста як висококваліфікованої, інтелектуально розвиненої та грамотної людини є найважливішим завданням вищих навчальних закладів України. Курс іноземної мови професійного спрямування є складовою частиною програми підготовки майбутніх фахівців, який має комунікативно зорієнтований та професійно спрямований характер. Головне завдання процесу навчання іноземної мови в вищій школі полягає у формуванні іншомовної професійної комунікативної компетенції студентів. Комунікативно орієнтоване навчання іноземної мови професійного спрямування є компонентом професійної діяльності. В результаті цього процесу студент навчається обміну професійною інформацією, правилам та особливостям спілкування, отримує знання, засвоює навички, вміння та форми взаємодії з учасниками комунікації, що здійснюється за допомогою іноземної мови.

Курс французької мови професійного спрямування, забезпечуючи студентів загально лінгвістичними знаннями та знаннями про країну, мова якої вивчається, готує студентів до професійного спілкування й співробітництва з представниками франкомовних країн. В навчальному процесі найбільш ефективним видом роботи з формування іншомовної професійної комунікативної компетенції студентів є робота з автентичним текстом за спеціалізацією студента. Навчальний автентичний текст за фахом є основною інформаційною одиницею й джерелом особистісно значущих знань студентів-майбутніх фахівців. Справжній професіонал повинен володіти актуальною інформацією про те, що відбувається в галузі його діяльності, як в своїй країні, так і в інших країнах світу.

Основна мета нашої методичної роботи полягає в навчанні студентів читати оригінальну літературу за фахом, вірно розуміти прочитане, знаходити в текстах корисну для соціолога інформацію, вміло використовувати фрагменти словесного ряду в усному та письмовому мовленні.

Методичні рекомендації до роботи з автентичними текстами за фахом для студентів факультету соціології та управління містять уривки з оригінальної літератури серед них є твори класиків соціологічної науки. Подано ці автентичні тексти у формі навчальних, що супроводжуються низкою різного роду вправ, що сприятиме формуванню алгоритму роботи з оригінальною літературою за спеціалізацією студентів та удосконаленню їх франкомовних професійних комунікативних навичок. Автентичний навчальний текст має необхідну змістовну базу, характерним для нього є комунікативна цінність, тематична змістовність, ситуативна віднесеність, а характерними його ознаками є структурна, лексико-фразеологічна, граматична та фахово-змістовна автентичність.

GÉNÉRALITÉ

La sociologie peut être définie comme la branche des sciences humaines qui cherche à comprendre et à expliquer l'impact du social sur les représentations (façons de penser) et comportements (façons d'agir) humains. Ses objets de recherche sont très variés puisque les sociologues s'intéressent à la fois au travail, à la famille, aux médias, aux rapports de genre (hommes/femmes), aux religions, ou encore aux formes de cultures et d'ethnicités, bref, à l'environnement humain.

Les diverses théories sociologiques rendent compte des phénomènes sociaux humains sous plusieurs angles. Elles mettent parfois plutôt plus aux motivations des acteurs considérés comme relativement rationnels ou encore aux interactions entre individus. Mais la plupart des sociologues (même wéberiens) s'appuient - consciemment ou non - sur le paradigme selon lequel « quelque chose comme la société » existe objectivement, cette position dans le champ des idées s'opposant potentiellement à celle qui affirmerait qu'il existe plutôt toujours de la rencontre conflictuelle entre choix des formes collectives de vie, cette rencontre elle-même ne faisant pas société.

Si la sociologie reste encore largement une discipline universitaire en France, de nombreux sociologues sont aujourd'hui employés par des institutions publiques, des collectivités territoriales ou des entreprises privées à fin d'expertise ou de consultance, notamment en matière de préembauche. D'autres courants, comme Anti Utilitariste en Sciences Sociales (MAUSS) critiquent au contraire l'économisme de ces approches institutionnelles et les excluent du champ de la sociologie.

DEVOIR 1.

Lisez le texte proposé et tâchez de le comprendre.

DEVOIR 2.

Trouvez la signification des mots et expressions suivants ; retenez-les :

définir

la branche des sciences humaines

l'impact

la représentation

le comportement

puisque

à la fois

l'environnement humain

rendre compte

sous plusieurs angles

considérer

les interactions entre individus
exister objectivement
consciemment
affirmer
les formes collectives de vie
employer
priver
au contraire
excluer

DEVOIR 3.

Répondez aux questions sur le texte lu.

1. Quelle définition pouvons-nous donner au mot « la sociologie » ?
2. Donnez l'explication des termes « les représentations » et « les comportements ».
3. Pourquoi les objets de sociologie sont très variés ?
4. À quoi s'intéressent les sociologues ?
5. Sur quoi s'appuient la plupart des sociologues dans leurs recherches ?
6. Quelles positions principales s'opposent dans leurs études de la société ?

DEVOIR 4.

Rendez le contenu du texte lu sous une forme résumée.

DEVOIR 5.

Dans le deuxième alinéa trouvez tous les adjectifs et récopiez-les dans vos cahiers avec la traduction.

SOCIOLOGIE

La sociologie est l'étude scientifique des interactions sociales humaines et de ce qu'elles produisent: les idéologies, les croyances, les filiations, les communautés, les sociétés, les cultures, les habitudes, les traditions, etc. Appartenant au domaines des sciences sociales, la sociologie fournit des explications sociologiques en cherchant les causes proprement sociales des phénomènes étudiés. Le savoir sociologique se distingue du sens commun par les méthodes scientifiques employées pour le constituer.

Un sociologue étudie les normes sociales et les processus qui organisent les gens en ensembles sociaux, par exemple une famille, une association, un groupe, une institution sociale, etc. Il cherche en particulier à comprendre et à expliquer la cause des phénomènes et des transformations sociales. La recherche sociologique peut s'étendre de l'analyse de simples interactions entre des personnes anonymes dans la rue à l'étude de processus tels que la mondialisation économique. Le terme sociologie est constitué du préfixe "socio" du mot latin socius signifiant « compagnon, associé » et du suffixe "logie" du terme grec ancien « logos », signifiant « le discours, la

parole». On attribue l'invention de ce terme à Auguste Comte. Il est reconnu pour avoir été le premier à tenter de faire de la sociologie une "science pure"; c'est-à-dire, une "vraie" science, au même titre que la biologie ou la physique.

Le mot sociologie naît d'une petite querelle... Lorsque Auguste Comte a voulu créer une science du social, il l'a d'abord appelée « physique sociale » mais ce terme était déjà utilisé par un belge Quételet (qui étudiait les phénomènes sociaux avec des statistiques). Il décida donc de créer le mot « sociologie ». Auguste Comte, qui fut le secrétaire de Saint-Simon de 1817 à 1823, développa des théories sociologiques dans le système de politique positive (1851-1854). On le considère souvent en France comme un des pères fondateurs de cette science. On compte souvent parmi les précurseurs de la sociologie Alexis de Tocqueville (1805-1859), pour ses études sur la Révolution française (L'ancien Régime ou la Révolution) ou sur les États-Unis (De la démocratie en Amérique). Il analyse ici les sociétés et compare la société américaine et les sociétés européennes.

DEVOIR 1.

Lisez le texte « Sociologie » et tâchez de le comprendre.

DEVOIR 2. Trouvez la signification des mots et expressions suivants :

les interactions sociales
la croyance
le domaine
le processus
en particulier
chercher à faire q. ch.
la cause
les transformations sociales
s'étendre de ... à
la mondialisation économique
être constitué de q.ch.
signifier
le discours
la parole
attribuer
l'invention
tenter de faire
la querelle
créer
décider de faire q.ch.
considérer
le fondateur
le précurseur
comparer

DEVOIR 3.

Traduisez par écrit le deuxième alinéa du texte lu.

DEVOIR 4.

Dans le premier alinéa trouvez le gérondif, expliquez la règle de son formation.

DEVOIR 5.

Répondez aux questions sur le texte lu.

1. Pouvez-vous nommer les objets de la sociologie ?
2. D'où vient le terme « sociologie » ?
3. Qui a inventé ce terme ?
4. Auguste Comte qui est-il ?
5. Pouvez-vous nommer les noms des autres précurseurs de la sociologie ?
6. Qui a fait l'analyse de la société américaine et des sociétés européennes ?
7. Dans quels ouvrages l'avait-il fait ?

LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIOLOGIE AU COURS DU XX-e SIÈCLE

La sociologie connut un développement intense et régulier au cours du XX-e siècle. Émile Durkheim est souvent considéré comme le père fondateur de la sociologie française. Le premier, il posa les bases d'une méthodologie scientifique pour la sociologie, en particulier dans l'ouvrage « Les règles de la méthode sociologique » (1895) dans la continuité de « La division du travail social » (1893), livre qui est aussi sa thèse. Sa méthode repose essentiellement sur la comparaison de statistiques et de caractéristiques quantitatives, cherchant à se libérer du subjectivisme lié à toute donnée qualitative et à débarrasser de tout a priori moral ou moralisateur l'effort pour comprendre un « fait social » comme dans son ouvrage intitulé « Le Suicide ». La sociologie contemporaine a, pour beaucoup, limité ses ambitions : elle se limite à l'étude des organisations humaines et institutions sociales, en utilisant principalement une méthode comparative; elle s'est concentrée sur l'étude de l'organisation des sociétés industrielles complexes, c'est-à-dire des sociétés occidentales. Ce recentrage a laissé le domaine de l'étude des comportements de groupe à la psychologie sociale.

La sociologie n'est pas faite d'un ensemble structuré autour des mêmes fondements et dans lequel tous les auteurs partageraient les mêmes conceptions de ce qui est scientifique et de ce qui ne le serait pas, de ce qu'il faut attendre de la science, du rapport à la modernité.

Les auteurs, les écoles et les courants choisissent tel critère ou tel autre (structurel, fonctionnel, conventionnel, etc.), tel concept heuristique contre tel autre, telle accroche au réel plutôt que telle autre (interactionnisme, institutionnalisme, régulationnisme, actionnisme, etc.) sans toujours préciser explicitement ce qu'ils retiennent et ce qu'ils rejettent des plans méthodologique et métaphysique où ils déploient leur projet politique et scientifique, où se sédimentent des traditions

(manifestes ou oubliées par l'histoire de la discipline) et des conceptions du rapport social divergentes et pas forcément solidaires, voire peu enclines à discuter entre elles.

DEVOIR 1.

Lisez le texte proposé et tâchez de le comprendre.

DEVOIR 2. Trouvez la signification des mots et expressions suivants :

comparer
le développement intense
poser les bases d'une méthodologie scientifique
cette méthode repose sur la comparaison
la caractéristique quantitative
se libérer de q.ch.
être lié
le fait social
un ouvrage
intituler
contemporain
se limiter à l'étude de q.ch.
se concentrer sur l'étude de q.ch.
le domaine de l'études
partager les mêmes conceptions
il faut attendre de la science
accrocher au réel
déployer le projet

DEVOIR 3.

Traduisez par écrit le deuxième alinéa du texte lu.

DEVOIR 4.

Répondez aux questions sur le texte.

1. Qui est considéré comme le père fondateur de la sociologie française ?
2. Qu'est-ce qu'il a fait le premier dans l'étude de la société ?
3. Dans quel ouvrage ?
4. Quand a été publié cet ouvrage ?
5. En quoi consiste la méthode de Emile Durkheim ?
6. Par quoi se caractérise la sociologie contemporaine ?

DEVOIR 5.

Présentez le texte lu sous une forme résumée.

DEVOIR 6.

Dans le premier alinéa du texte trouvez les verbes au Passé simple, donnez leurs infinitifs.

LES MÉTHODES SOCIOLOGIQUES

L'étude des phénomènes sociaux se fait par le biais d'un certain nombre d'outils qui permettent au sociologue d'appréhender des phénomènes dont l'échelle dépasse ses possibilités de perception individuelle, mais aussi de limiter les inductions qu'il fait au cours de son travail. Parmi ces outils on peut trouver :

- le questionnaire, le sondage,
- l'observation « in situ » (participante ou non),
- l'entretien,
- le récit de vie,
- l'analyse en groupe (ou « focus group »),
- l'analyse de contenu,
- l'herméneutique,
- l'analyse statistique,
- l'analyse des réseaux sociaux.

Le sociologue est avant tout un être humain avec, entre autre, des sensations, des impressions et des opinions. Pour s'affranchir de cet état lors d'une recherche, l'application de méthodes reconnues par ses pairs permet au chercheur de légitimer son approche d'un phénomène social. Quoi observer ? Pourquoi ? Telles peuvent être les premières questions d'un chercheur sur l'objet de sa recherche. Généralement, les méthodes sociologiques se scindent en deux catégories complémentaires: les méthodes quantitatives et les méthodes qualitatives. Les domaines d'études en sociologie sont tout aussi nombreux qu'il y a de phénomènes sociaux. Il peut s'agir de l'étude des mouvements sociaux, de la déviance, de la sexualité humaine, de l'éducation, de l'immigration.

DEVOIR 1.

Lisez le texte et tâchez de comprendre son contenu.

DEVOIR 2.

Trouvez la signification des mots et expressions suivants.

se fait par le biais
appréhender les phénomènes
dépasse ses possibilités
la perception individuelle
l'observation
l'entretien
l'herméneutique
l'analyse des réseaux sociaux
la sensation
l'impression

l'opinion
s'affranchir de
légimenter
se scinder en
les catégories complémentaires
quantitatif
qualitatif
s'agir

DEVOIR 3.

Répondez aux questions suivantes .

1. Par quoi se fait l'étude des phénomènes sociaux ?
2. Pouvez-vous nommez les méthodes reconnues par la science ?
3. Quelles questions sur l'objet de la recherche sont les premières pour le chercheur ?
4. En combien de catégories complémentaires se scident les méthodes sociologiques ?
5. Les domaines d'études sociologiques sont-ils nombreux ?
6. Pouvez-vous les nommer ?

DEVOIR 4.

Traduisez les deux derniers alinéas du texte par écrit.

DEVOIR 5.

Rendez en bref le contenu du texte « Méthodes sociologiques ».

SCIENCE DE L'HOMME :LA SOCIOLOGIE

Depuis Platon les philosophes se penchent sur la vie en société les uns avec des préoccupations normatives, comme Platon lui-même qui décrit une cité idéale, d'autres avec un esprit plus positif dont Aristote pourrait fournir l'exemple, quand il esquisse une typologie des cités du monde hellénique. Il faut attendre 1839 pour que le terme de sociologie apparaisse avec A. Comte qui se veut le fondateur d'une science nouvelle ayant pour objectif l'étude des institutions, des mœurs et des croyances collectives. Partie constitutive des sciences humaines au XX^e siècle, la sociologie emprunte ses méthodes autant qu'elle les prête aux disciplines voisines (histoire, ethnologie, psychologie sociale) qui étudient aussi le comportement des individus en groupe (Stoetzel).

La sociologie mérite-t-elle le nom de science? Continuateur d'Auguste Comte, Emile Durkheim (1858-1917) veut en faire une discipline objective au même titre que les sciences de la nature, et pour cela il s'appuie sur un principe fondamental: « considérer les faits sociaux comme des choses ». Cette règle méthodologique a pour but de sauvegarder la spécificité du fait social en le définissant par « certains caractères extérieurs communs ». Mais quand Durkheim appelle par exemple « crime

: tout acte puni », ne manque-t-il pas l'objectivité qu'il croit atteindre, en tombant **dans** l'idéologie (Goldmann) ?

Nous devons cependant à Durkheim l'introduction systématique de la méthode statistique dans la recherche sociologique. Or on s'est aperçu que cette méthode ne permet pas toujours de distinguer coïncidence et déterminisme, ou relation statistique et relation causale (Boudon).

Parmi les concepts les plus féconds de la sociologie moderne, il y a celui d'anomie que forge Durkheim à propos de son étude sur le suicide, et qui signifie le dérèglement d'une société dans laquelle on observe l'absence ou la contradiction des normes de sorte que les individus ne savent plus quelle conduite adopter. Mais l'anémie, dont le degré est indiqué chez Durkheim par le taux de suicide, ne renvoie-t-elle qu'à l'idée de désordre? Ne recèle-t-elle pas, en période de crise, des forces de novation et de création d'où sortira la société future?

En dépit du rationalisme durkheimien, les faits sociaux, qui sont avant tout des faits humains, ne se laissent pas expliquer de l'extérieur à la manière des phénomènes physiques. Le problème spécifique qui se pose au sociologue est celui de la compréhension ou de la signification des faits que, par exemple, les statistiques font apparaître. Mais il faut se méfier d'une interprétation hâtive, fruit de nos préjugés de groupe (Lévi-Strauss), et rompre avec les évidences faussement transparentes qui recouvrent les intuitions trompeuses du sens commun (Lazarsfeld). En général, les explications fournies par les sujets que l'on interroge au cours d'une enquête sont souvent contradictoires et toujours insuffisantes. Ce qu'il faut chercher, c'est, au-dessous des arguments que l'on enregistre, la fonction — ignorée des intéressés — qu'assume le phénomène social à étudier (Mendras).

Dans les sciences sociales, on ne peut appliquer le principe cartésien : aller du simple au complexe, car la société forme d'emblée une totalité, si bien qu'il est impossible d'isoler un élément sans lui retirer son sens. Le sociologue devra donc appréhender l'ensemble des faits comme une structure. Mais les ensembles ainsi définis seront essentiellement des modèles intellectuels et non la réalité elle-même. Une classe sociale, par exemple, n'est pas une réalité physique, et c'est pourquoi il est vain de vouloir la mesurer ou la dénombrer ; mais, par contre, on peut en construire le modèle sous forme de « type idéal », comme le fait initialement Max Weber pour

« l'Esprit du Capitalisme » : il s'agit d'extraire, à partir des réalités étudiées, « les éléments que l'on considère comme significatifs » et de « reconstruire un schéma conceptuel de cette réalité ».

DEVOIR 1.

Lisez le texte « Science de l'homme : la sociologie ».

DEVOIR 2.

Trouvez la signification des mots et expressions qui suivent :

fournir l'exemple
avoir pour objectif
les mœurs

les croyances
emprunter
prêter
le comportement de l'individu
mériter
le continueur
au même titre que
les faits sociaux
avoir pour but
sauvegarder
définir
les caractères extérieurs communs
l'introduction
la recherche sociologique
distinguer coïncidence
la relation causale

DEVOIR 3.

Faites la traduction écrite de la première partie du texte lu.

DEVOIR 4.

Présentez le texte lu sous une forme résumée.

DEVOIR 5.

Trouvez les phrases où le verbe est employé au subjonctif ; donnez l'infinitif de ces verbes.

CIVILISATION ET PATRIMOINE HÉRÉDITAIRE

Beaucoup d'auteurs ont supposé que les adjonctions successives, qui constituent le progrès de la civilisation dans l'ordre intellectuel et moral, avaient pu retentir à la longue sur la substance même de l'homme. Quelque chose de l'acquis serait devenu innée. L'hérédité sociale se serait convertie en hérédité organique. Certes, nul n'a jamais pensé que cette conversion se fût accomplie selon des modes bien précis, et que, même après les millénaires de haute civilisation, les « petits d'homme » dussent venir au monde avec une science ou une morale infuses ; mais on a pu présumer que les humains, à force d'avoir appris et compris, étaient devenus plus aptes à apprendre et à comprendre, qu'à force d'avoir redouté et respecté les règles sociales, ils étaient devenus plus enclins à leur obéir. Bref, sans que le contenu de la civilisation se fût inscrit dans le patrimoine héréditaire de l'espèce, elle s'y serait inscrite par une modification des habitudes et des instincts qui aurait rendu la matière humaine en quelque sorte plus éducable, plus ductile, plus civilisatrice.

Si de tels esprits étaient dans le vrai, s'il était réel que le milieu intellectuel et social créé par l'esprit humain retentît sur l'animal humain, s'il le façonnait, s'il le préparait dans l'intimité de sa chair, si la coutume, pour peu que ce fût, devenait nature, alors

tous les espoirs seraient permis quant à l'évolution future de notre espèce. De siècle en siècle, l'homme naîtrait mieux adapté à la société ; et, ses qualités intellectuelles et éthiques se haussant de génération en génération, il progresserait indéfiniment, dans le sens même que réclament les nécessités collectives.

Mais il faut bien rabattre d'un optimisme (...). Il faut renoncer à l'idée que l'état de civilisation ait pu dans le passé modifier la substance humaine, et qu'il soit appelé à la modifier encore dans l'avenir. Tout ce que l'Homme s'ajoute par le savoir, la réflexion ou la discipline lui reste extérieur et superficiel. Ses gènes n'en reçoivent rien, et donc rien ne s'en inscrit dans l'espèce.

DEVOIR 1. Lisez le texte « Civilisation et patrimoine héréditaire » et tâchez de le comprendre.

DEVOIR 2. Trouvez la signification des mots et expressions qui suivent :

retentir
supposer à longue
devenir inné
l'hérédité
accomplir
une morale infuse
à force d'avoir appris
inscrire
le patrimoine
en quelque sorte plus éducatif, plus ductible
le milieu intellectuel
l'esprit humain
la coutume
adopter à la société
progresser indéfiniment
renoncer à l'idée
modifier la substance humaine
extérieur et superficiel
l'espèce

DEVOIR 4.

Dégagez l'idée centrale de ce texte et l'argumentation selon laquelle l'auteur la justifie.

DEVOIR 5.

Expliquez : hérédité sociale ; morale infuse ; habitudes ; instincts ; qualités intellectuelles et éthiques.

DEVOIR 6.

Expliquez l'emploi du Subjonctif dans le dernier alinéa.

NATURE HUMAINE ET POUVOIR POLITIQUE

Si l'homme est un être social, il doit néanmoins faire l'apprentissage de la vie en société. L'existence communautaire ne pourra se développer que par l'intervention d'une discipline collective. D'où le caractère inévitable du conflit qui va opposer l'individu à la civilisation comme le prétend FREUD en étudiant la nature biologique et instinctive de l'homme.

FREUD, grâce à une méthode d'investigation de l'inconscient, la psychanalyse, a cru pouvoir affirmer l'existence d'un dynamisme psychique fondamental : la « libido ». Cette énergie vitale représente l'ensemble des instincts, des pulsions organiques dont la nature est essentiellement sexuelle. Les pulsions obéissent au « *principe de plaisir* », c'est-à-dire qu'elles exigent leur satisfaction immédiate. Mais la présence de la morale et des valeurs sociales entrave l'activité de la « libido » qui se heurte à la censure. Le moi refusant les désirs choquants, se plie aux injonctions de la société : le principe de plaisir fait place au *principe de réalité*.

La vie en société exige donc une modification de l'instinct primitif, une « sublimation » qui transforme la tendance inférieure en sentiment élevé : c'est ainsi que les pulsions sexuelles peuvent être « sublimées » en tendances esthétiques, religieuses, intellectuelles. Ou bien alors, il peut y avoir « refoulement » de la tendance indésirable avec tous les risques qu'une telle inhibition laisse courir sur l'équilibre psychique du sujet.

Le texte suivant évoque les relations difficiles qui se nouent entre la nature primitive de l'homme et la civilisation qui, artificiellement et pour assurer sa survie, impose de nombreuses contraintes à l'individu. Notons en outre que, selon l'orthodoxie freudienne, toute civilisation exige obligatoirement le renoncement et la limitation de la liberté individuelle.

DEVOIR 1.

Lisez le texte « Nature humaine et pouvoir politique » et tâchez de comprendre son contenu.

DEVOIR 2.

Trouvez la signification des mots et groupes de mots qui suivent :

néanmoins
l'apprentissage de la vie en société
l'existence communautaire
inévitable
opposer l'individu à la civilisation
l'investigation de l'inconscient
affirmer
obéir

se heurter
refuser
se plier aux injonctions de la société
le sentiment élevé
le refoulement
le renoncement

DEVOIR 3.

Traduisez le texte en ukrainien.

DEVOIR 4.

En vous servant de lexique du texte posez 10 questions à vos camarades.

DEVOIR 5.

Présentez le texte lu sous une forme résumée.

DEVOIR 6.

Relevez dans le texte les formes en – ant : gérondif, participe présent, adjectif verbal.

CONFLIT ENTRE HOMME ET LA CIVILISATION

Au plus fort de l'amour, il ne subsiste aucun intérêt pour le monde ambiant ; les amoureux se suffisent l'un à l'autre, n'ont même pas besoin d'un enfant commun pour être heureux. En aucun cas, l'Eros ne trahit mieux l'essence de sa nature, son dessein de faire un seul être de plusieurs ; mais quand il y a réussi en rendant deux êtres amoureux l'un de l'autre, cela lui suffit et, comme le proverbe en fait foi, il s'en tient là.

Jusqu'ici nous pouvons fort bien imaginer une communauté civilisée qui serait composée de tels « individus doubles », lesquels rassasiant en eux-mêmes leur libido, seraient unis entre eux par le lien du travail et d'intérêts communs. En pareil cas, la civilisation n'aurait plus lieu de soustraire à la sexualité une somme d'énergie quelconque. Mais un état aussi souhaitable n'existe pas et n'a jamais existé ; la réalité nous montre que la civilisation ne se contente point des seuls modes d'union que nous lui avons attribués jusqu'ici, mais qu'elle veut, en outre, unir entre eux les membres de la société par un lien libidinal; que, dans ce but, elle s'efforce par tous les moyens de susciter entre eux de fortes identifications et de favoriser toutes les voies susceptibles d'y conduire ; qu'elle mobilise enfin la plus grande quantité possible de libido inhibée quant au but sexuel, afin de renforcer le lien social par des relations amicales. Pour réaliser ces desseins, la restriction de la vie sexuelle est indispensable.

1. *Eros* : divinité de l'amour chez les anciens Grecs; par extension, l'amour et son dynamisme affectif.
2. Énergie de l'instinct sexuel.
3. Qui appartient à la libido.

SUJETS DE REFLEXION

1 / *Montrer que l'énergie affective n'a pas primitivement, selon FREUD, de finalité sociale.*

2 / *Pourquoi la société exige-t-elle « la restriction de la vie sexuelle » ?*

L'homme n'est point cet être débonnaire, au cœur assoiffé d'amour, dont on dit qu'il se défend quand on l'attaque, mais un être, au contraire, qui doit porter au compte de ses données instinctives une bonne somme d'agressivité¹. Pour lui, par conséquent, le prochain n'est pas seulement un auxiliaire et un objet sexuel possibles, mais aussi un objet de tentation. L'homme est, en effet, tenté de satisfaire son besoin d'agression aux dépens de son prochain, d'exploiter son travail sans dédommagements, de l'utiliser sexuellement sans son consentement, de s'approprier ses biens, de l'humilier, de lui infliger des souffrances, de le martyriser et de le tuer. (...)

(...) Cette tendance à l'agression, que nous pouvons déceler en nous-mêmes et dont nous supposons à bon droit l'existence chez autrui, constitue le facteur principal de perturbation dans nos rapports avec notre prochain ; c'est elle qui impose à la civilisation tant d'efforts. Par suite de cette hostilité primaire qui dresse les hommes les uns contre les autres, la société civilisée est constamment menacée de ruine. L'intérêt du travail solidaire ne suffirait pas à la maintenir : les passions instinctives sont plus fortes que les intérêts rationnels. La civilisation doit tout mettre en œuvre pour limiter l'agressivité humaine et pour en réduire les manifestations à l'aide de réactions psychiques d'ordre éthique. De là, cette mobilisation de méthodes incitant les hommes à des identifications et à des relations d'amour inhibées quant au but ; de là cette restriction de la vie sexuelle ; de là aussi cet idéal imposé d'aimer son prochain comme soi-même, idéal dont la justification véritable est précisément que rien n'est plus contraire à la nature humaine primitive.

Sigmund FREUD, *Malaise dans la civilisation*. Presses Universitaires de France, Paris, 1971.

1 Tendance à la violence et à la destruction qui est, selon FREUD, l'une des tendances fondamentales de l'homme.

SUJETS DE RÉFLEXION: *l'agressivité humaine* ».

1 / *Analyser les caractères de la nature humaine selon FREUD.*

2 / *Étudier le conflit qui oppose la société à la nature primitive de l'homme.*

3 / *Préciser comment la « civilisation met tout en œuvre pour « limiter l'agressivité humaine ».*

CHAPITRE II :SOCIOLOGIE COMME UNE DISCIPLINE SCIENTIFIQUE

FONDATION DE LA DISCIPLINE

Si la sociologie française a retenu en Durkheim son « père fondateur » c'est en partie parce qu'il fut le premier à aborder la sociologie comme une discipline scientifique. Cela a nécessité d'une part un travail de clarification de son objet afin de le distinguer des discours concurrents sur la société: d'un côté, le différencier de la philosophie, attachée à une démarche de pur raisonnement, de jugement normatif alors que lui, veut imposer une démarche empirique, guidée par la volonté d'établir des faits appuyés sur des données concrètes (statistiques; enquêtes monographiques). De l'autre côté, rompre avec la psychologie, qui ne propose d'explications qu'au niveau individuel alors que l'étude de sa discipline se fait sur le plan collectif. D'autre part, il a dû aussi faire reconnaître cette discipline en constituant une équipe de chercheurs, en créant des revues et finalement, en la faisant instituer comme discipline universitaire (il a occupé le premier poste de professeur de sociologie en France).

DEVOIR 1.

Lisez le texte « Fondation de la discipline » et tâchez de le comprendre.

DEVOIR 2.

Trouvez la signification des mots et expressions suivants :

en partie
la discipline scientifique
la nécessité
afin de
distinguer
d'un côté
une démarche de pur
raisonnement
imposer
guider
établir
faire reconnaître
créer
constituer
aborder
clarification
le jugement
un objet
un fait

DEVOIR 3.

Traduisez le texte par écrit.

DEVOIR 4.

Trouvez dans le texte lu tous les gérondifs. Expliquez la règle de la formation.

DEVOIR 5.

Rendez en bref le contenu du texte « La fondation de la discipline ».

HISTOIRE DE LA QUESTION

La sociologie n'était pas à sa naissance le seul discours sur la modernité. Ainsi que le montre Georg Lukacs dans « *La signification présente du réalisme critique* », la littérature, avec le roman et plus encore le réalisme, propose en effet des représentations de la vie sociale. Ainsi, dans « *Balzac et le réalisme français* », il montre comment Honoré de Balzac cherche ainsi à construire une description complète de la société française avant d'être renommé "comédie humaine" son cycle romanesque s'intitule "études sociales". Le lien, parfois conflictuel, entre discours sociologique et discours littéraire n'est cependant pas spécifiquement français. En Angleterre, H. G. Wells participe aux premiers congrès de sociologie, en Allemagne, les œuvres de Thomas Mann et Max Weber se répondent. Selon Wolf Lepenies, la sociologie va dès lors se constituer un espace tiers entre science et littérature. Elle cherchera à se légitimer et à se différencier par son approche scientifique du monde social, sans toutefois jamais pouvoir atteindre le degré d'objectivité des sciences de la nature. La sociologie naissante s'inscrira dans d'importants débats épistémologiques auxquels elle apportera des réponses très différentes en France et en Allemagne.

Si la sociologie doit donc affronter les prétentions de la littérature à dire ce qu'est la vie sociale, elle doit également faire face, au sein des sciences, à la psychologie naissante. Durkheim s'évertuera ainsi à distinguer la sociologie de la philosophie d'une part, et de la psychologie d'autre part, dont il accusera son rival Gabriel Tarde. Ses inspirateurs déclarés, outre Auguste Comte, furent Montesquieu et Rousseau, et la « division du travail » le pivot de son œuvre, là où précisément le philosophe Durkheim rencontre le scientifique.

De Comte à Durkheim, le positivisme commence par une critique de l'économie politique, tout comme le marxisme, mais sur des postulats bien différents, concernant essentiellement la réalité accordée à la société comme existence antérieure à la personne et ontologiquement fondée.

Karl Marx est un autre penseur qui aura une profonde influence sur la pensée sociale et critique du XIX-e siècle. C'est essentiellement en Allemagne qu'il deviendra un référent théorique majeur de la sociologie avec l'Ecole de Francfort.

Comprendre le fonctionnement des sociétés constitue l'espoir d'un moyen de lutter pour l'avènement d'un monde plus juste (Karl Marx), de fonder scientifiquement une morale laïque indépendante des prescriptions des religions (Emile Durkheim), de lutter contre les « fléaux » de la société que sont la pauvreté, l'alcool, l'immoralité (Le Play), contre la révolution parfois (Gustave Le Bon).

Emile Durkheim est souvent considéré comme le père fondateur de la sociologie française. Le premier, il posa les bases d'une méthodologie scientifique pour la sociologie, en particulier dans l'ouvrage *Les règles de la méthode sociologique* (1895) dans la continuité *De la division du travail social* (1893), livre qui est issu de sa

thèse. Sa méthode repose essentiellement sur la comparaison de statistiques et de caractéristiques quantitatives, cherchant à se libérer du subjectivisme lié à toute donnée qualitative et à débarrasser de tout a priori moral ou moralisateur l'effort pour comprendre un « fait social » comme dans son ouvrage intitulé *Le Suicide* (1897).

Le contemporain de Durkheim, Max Weber, mais suivant des voies différentes, emploie la science politique, l'économie politique, la philosophie de la culture et le droit, l'étude des religions, qui sont selon lui, tout comme la sociologie, des « sciences de la culture ». Selon toute une tradition de la philosophie allemande (Wilhelm Dilthey notamment), ces sciences sont trop éloignées des sciences de la nature pour qu'elles puissent s'inspirer de leurs méthodes. Elle propose une compréhension des phénomènes collectifs plutôt que la recherche de lois (c'est la méthode dite compréhensive).

DEVOIR 1.

Lisez le texte proposé et tâchez de le comprendre.

DEVOIR 2.

Trouvez la signification des mots et expressions suivants :

la représentation de la vie sociale

la description

être renommé

intituler

cependant

un œuvre

dès lors

un espace tiers

se légitimer

un approche scientifique

le degré d'objectivité

affronter

faire face

accuser

la division du travail

le pivot

concerner

accorder

avoir une influence

la pensée sociale

un moyen de lutter

une morale laïque

la prescription

DEVOIR 3.

Faites la traduction écrite de huitième alinéa.

DEVOIR 4.

Dans le troisième alinéa trouvez les verbes au Passé simple, donnez leurs infinitifs.

DEVOIR 5.

Répondez aux questions sur le texte.

1. Qui était le premier à aborder la sociologie comme une discipline scientifique ?
2. Comment est le lien entre la sociologie et la littérature ?
3. Quel écrivain français de XIX-ème siècle cherche à construire une description complète de la société française ?
4. Le représentant de quel courant littéraire était-il ?
5. En quoi consiste le lien entre la science et la littérature selon Wolf Lepenies ?
6. Par quoi commence le positivisme ?
7. Qui a eu une profonde influence sur la pensée sociale et critique du XIX-ème siècle ?
8. Qui a posé les bases d'une méthodologie scientifique ?

DEVOIR 6.

Présentez le texte lu sous une forme résumée.

CHAPITRE III : SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'AUJOURD'HUI

Population

Après avoir fait un aperçu historique, nous allons maintenant nous pencher sur la société française d'aujourd'hui, sur ses problèmes et les voies de leur solution. Selon le recensement de 1999, la France compte 58,5 millions d'habitants. En 50 ans, l'accroissement est de plus de 40% (40,5 millions d'habitants en 1946). De toute son histoire, elle n'avait encore jamais connu un tel rythme d'accroissement. Pour mieux comprendre ce phénomène, notons que l'évolution du nombre de la population dépend de trois facteurs;

- naissances;
- décès;
- migrations.

Le taux de naissance s'est stabilisé, pendant les années quatre-vingt-dix, autour de 750 000. Cela fait qu'en moyenne, chaque Française a 2,1 enfants. La mortalité est en baisse considérable: l'espérance de vie est actuellement de 74,2 ans pour les hommes (82,1 pour les femmes). On peut constater donc que la population vieillit. Cependant, il ne faut pas confondre le vieillissement *démographique* avec le vieillissement *physiologique*.

Il serait, à notre avis, amusant de donner au lecteur quelques informations qui, pratiquement, ne figurent jamais dans des ouvrages consacrés à la géographie humaine. *La taille moyenne* d'un Français est de 1,76 m (d'une Française — 1,68). *Poids moyen*: 72,2 kg (60,6); *yeux et cheveux foncés* dans la majorité des cas.

Notons que, selon des estimations approximatives de 1997, plus de 1 671 400 Français vivaient à l'étranger (2,8 % de la population française). Le plus grand nombre vivaient aux Etats-Unis (presque 300 000 mille) et en communauté francophone (anciennes colonies françaises). Le plus petit nombre— au Saint-Siège (Vatican): 13 personnes.

On est aujourd'hui à 65 ans moins « vieux » que jadis. Et si le vieillissement démographique appelle un réaménagement de la société, il ne constitue pas pour autant une calamité.

Quoiqu'il en soit, le nombre de sa population place la France métropolitaine au vingtième rang mondial et au quatrième en Europe. Si l'on ajoute celle des DOM-TOM, la population totale s'élève à environ 60 millions d'habitants.

Avec une densité moyenne de 105 habitants au km², la France donne l'impression d'un pays peu peuplé en Europe occidentale, à côté de l'Allemagne (228 hab./km²) et du Royaume-Uni (239 hab./km²). De plus, la population est inégalement répartie. Les densités élevées se concentrent dans les grandes régions industrielles et urbaines de l'Île-de-France, du Nord-Pas-de-Calais et de Rhône-Alpes, dans les grandes vallées, celles de la Seine, du Rhin et du Rhône, et sur la plupart des littoraux. Au contraire, les densités sont faibles, souvent inférieures à 50 hab./km², dans la partie centrale du pays.

La région parisienne rassemble aujourd'hui

18,9 % de la population nationale, contre 16,2 % en 1936. Par contre, les vieilles régions industrielles du Nord et de l'Est sont devenues des terres de départ à la suite du déclin des charbonnages, de la sidérurgie et du textile. Ce sont désormais les régions de l'Ouest et surtout du Sud qui attirent, fortes de leurs industries modernes et d'un environnement privilégié. Elles drainent de nombreux actifs, mais aussi des retraités avides de soleil. La mobilité des Français tend cependant à diminuer depuis une vingtaine d'années, la majeure partie des déplacements s'effectuant dans le cadre du département et de la commune.

Le vaste mouvement d'urbanisation qui s'est développé au lendemain de la seconde guerre mondiale s'essouffle depuis une quinzaine d'années. Les villes-centres voient leur population stagner ou diminuer, en dépit des opérations de rénovation entreprises dans de vieux quartiers et les banlieues proches connaissent une croissance ralentie. Au contraire, les banlieues lointaines et surtout les communes rurales périurbaines enregistrent un grand dynamisme. Elles offrent des logements moins onéreux, un cadre de vie plus agréable et elles profitent de l'amélioration des réseaux de transport vers la ville-centre. Ce dynamisme tranche avec le dépeuplement continu des campagnes profondes, éloignées des villes, qui conjuguent souvent un déficit naturel et un solde migratoire négatif. C'est notamment le cas de bien des régions du Massif central et de la Corse intérieure.

Depuis 1975, la population française n'augmente plus qu'à un rythme annuel de 0,5 % à la suite de la baisse simultanée de l'accroissement naturel et de l'immigration. C'est un chiffre comparable à celui du Royaume-Uni, et bien supérieur à celui de l'Italie et de l'Allemagne.

La mortalité, après avoir considérablement diminué depuis un siècle, est désormais stabilisée, le taux de mortalité s'établissant autour de 9 %, chiffre inférieur à la

moyenne de l'Union européenne. Le taux de mortalité infantile (6,7 %) se situe parmi les plus faibles du monde, témoignant de la qualité de l'encadrement médical. Dans le même temps, les causes de décès ont évolué. Les maladies infectieuses ont reculé, alors que les tumeurs et les maladies cardio-vasculaires connaissent une forte progression. Les accidents de la route constituent aussi un facteur important de mortalité, notamment chez les jeunes, et le sida se développe.

Le ralentissement de l'accroissement naturel sera de plus en plus net à mesure qu'arrivent à l'âge adulte les classes « creuses » nées après 1973. La population française, de ce fait, devrait commencer à décroître vers 2020.

DEVOIR 1.

Lisez le texte et tâchez de le comprendre.

DEVOIR 2.

Trouvez la signification des mots et des groupes de mots suivants :

le recensement
l'accroissement
dépendre
le taux de naissance
être en baisse
l'espérance de vie
métropolitain
la densité moyenne
repartir inégalement
la vallée
sur la plupart des littoraux
rassembler
désormais
l'environnement
la mobilité
s'effectuer
s'essouffler
stagner
diminuer
lointain
profiter de l'amélioration des réseaux de transport
le dépeuplement
le cas
intérieur
augmenter
la baisse simultanée se situe parmi...
témoigner
l'âge adulte

DEVOIR 4.

Répondez aux questions suivantes :

1. La population de France combien d'habitants compte-elle ?
2. De quoi dépend le rythme d'accroissement de la population française ?
3. Est-ce qu'on voit la stabilisation du taux de naissances en France ?
4. Comment est actuellement l'espérance de vie des Français ?
5. Peut-on constater que la population de France vieillit ?
6. Quel rang mondial tient la France par le nombre de sa population ?
7. Quelle est la densité moyenne de population en France ?
8. Est-ce que la population est également répartie dans le pays ?
9. Où se concentrent les densités les plus élevés ?
10. Où sont les densités les plus faibles ?
11. Quand s'est développé le mouvement d'urbanisation en France ?
12. Depuis quand la population française n'augmente-t-elle plus que de 0,5% ?

DEVOIR 5.

Traduisez par écrit quatre derniers alinéas.

DEVOIR 6.

Dans le premier alinéa trouvez le verbe au Futur immédiat, racontez la règle de la formation de cette forme.

DEVOIR 7.

Présentez le texte lu sous une forme résumée.

CLASSES SOCIALES ET CATÉGORIES PROFESSIONNELLES

Ce n'est pas par hasard que nous nous posons cette question. En effet, nous sommes plutôt habitués à parler de *classes sociales*. Une société ne peut être étudiée à fond si l'on ne prend pas en considération les faits sociaux dans leur globalité. Ainsi, doit-on s'en tenir à des critères applicables à chaque membre de la société. Donc, sans renoncer à la théorie des classes sociales (puisqu'elles existent!), nous parlerons plutôt des *catégories socio-professionnelles (CSP)* qui différencient les membres de la société selon les deux critères suivants:

1. Situation professionnelle;
2. Revenus.

Un peu d'histoire. Avant la République, il existait trois classes ou, plutôt, *ordres*. la noblesse (qui était une classe privilégiée); le clergé (c'était aussi une classe privilégiée); le Tiers état .

La Révolution a aboli les privilèges des deux premières classes et a promu la bourgeoisie. On peut dire donc, qu'avant la Révolution, les critères de différenciation sociale étaient juridiques et historiques. La victoire de la République a établi des critères *économiques*. Le nombre de classes sociales a été réduit à deux: la bour-

geoisie (y compris les nobles) et le peuple. Bien entendu, cette division étant un peu conventionnelle et sommaire, n'est pas applicable de nos jours. Pour cette raison, la notion *des catégories socioprofessionnelles* semblent convenir le mieux pour caractériser la société contemporaine. Les sociologues et les économistes parlent des catégories socio-professionnelles suivantes:

- agriculteurs exploitants;
- artisans, commerçants et chefs d'entreprises;
- cadres et professions intellectuelles supérieures ;
- professions intermédiaires" ;
- employés;
- ouvriers;
- chômeurs n'ayant jamais travaillé;
- militaires du contingent.

Pour nous représenter la société française d'une manière plus évidente, imaginons *une pyramide sociale*.

DEVOIR 1.

Lisez le texte et tâchez de comprendre l'idée maîtresse du texte lu.

DEVOIR 2.

Trouvez la signification des mots et des groupes de mots suivants :

par hasard
étudier à fond
prendre en considération
renoncer à
puisque
le membre de la société
le revenu
l'ordre
la noblesse
le clergé
le Tiers état
établir
bien entendu
conventionnel
applicable
la société contemporaine
les professions intermédiaires
l'employer
le chômeur
les militaires du contingent
d'une manière plus évidente
convenir le mieux pour q.ch.
imaginer

DEVOIR 3.

Traduisez le texte en ukrainien.

DEVOIR 4.

En vous servant du lexique du texte traduisez en français les propositions suivantes.

1. Вони не звикли говорити про свої статки.
2. Треба взяти до уваги економічні критерії.
3. Кількість класів в суспільстві значно збільшилась.
4. В той час ігнорувалися критерії соціальної диференціації.
5. Це соціальне розшарування не є притаманним сьогоднішньому.
6. Поняття соціально-професійних категорій є більш прийнятним для сучасного суспільства.

DEVOIR 5.

Dans le premier alinéa trouvez tous les formes verbales ; expliquez l'emploi des temps.

DEVOIR 6.

Présentez le contenu du texte lu sous une forme résumée.

PYRAMIDE SOCIALE

Classes dirigeante (dominante, possédante)

Elle se trouve au sommet de cette pyramide. C'est l'élite de la société représentée par 200 « grandes familles » qui détiennent le pouvoir économique, politique et idéologique. Ce sont les patrons de l'industrie et du commerce, les cadres supérieurs, les hauts fonctionnaires et les « intellectuels du sommet ». Cette classe diffère des autres non seulement par les moyens financiers, mais aussi par leur mode de vie, leur culture et leur pratique sociale. Notons que les « nouveaux riches » ont bien du mal à se faire accepter.

La bourgeoisie traditionnelle, en partie, entre dans cette couche de la société. Il existe même un terme dont on ablut ses représentants: BCBG (bon chic bon genre). Ce terme, quoiqu'il ne soit pas scientifique, les caractérise bien: ce sont des gens de goût et de bonnes manières, qui respectent les conventions sociales.

Classes moyennes

Ce n'est pas par hasard que nous employons ce terme au pluriel: il est assez imprécis et s'applique à une grande partie de la société dont les représentants peuvent

appartenir à des *classes sociales* différentes, mais qui se situent tous dans la partie intermédiaire de la pyramide sociale.

Distinguons:

1. Les classes moyennes traditionnelles:

- la petite bourgeoisie (petits commerçants, artisans, les propriétaires des petites et moyennes entreprises (PME));

- paysans ;

Précisons que les *paysans* se distinguent des *ouvriers* non seulement par le genre de leur travail, mais aussi parce qu'ils ne sont pas salariés, ils sont leurs propres patrons, sauf, bien évidemment, les paysans qui travaillent pour un propriétaire. Dans ce cas, ils sont appelés *ouvriers agricoles*. Le nombre de paysans « classiques » a considérablement diminué pendant ces dernières décennies. De plus, parmi ceux qui restent dans cette catégorie, 15% seulement peuvent être considérés en tant qu'appartenant à la classe moyenne.

2. Les classes moyennes salariées:

- les cadres moyens ;
- les techniciens;
- les fonctionnaires;
- les enseignants.

Employés

Il y en a plus de 7 millions sur 24 millions de la population active (30%). Précisons que la grande majorité de cette catégorie sont des employées (près de 80%)!

Les employés sont classés tantôt parmi les classes moyennes, tantôt parmi les ouvriers (vendeurs, comptables, secrétaires...) Les employés sont évidemment plus proches de la bourgeoisie que les ouvriers, ce qui s'explique par le lieu de travail et leur formation et éducation.

Ouvriers

Ils sont au bas de l'échelle sociale. Cependant, une certaine partie de la classe ouvrière « s'embourgeoise » grâce surtout aux revenus qui permettent de mener une vie aisée (maison, appartement, voiture...). Donc, le terme *ouvrier* ne peut être sociologiquement appliqué qu'à une partie de cette classe. En effet, il signifie *travailleur manuel de bas niveau de qualification*. Les ouvriers travaillent surtout dans le bâtiment, dans l'industrie et dans le secteur tertiaire .

Disons quelques mots sur la composition de la classe ouvrière:

- ouvriers « traditionnels », d'origine;
- employés de maison: ce métier est exercé le plus souvent par des femmes, à temps partiel et de plus en plus pour des tâches spécialisées: gardes d'enfants ou de vieillards, repassage, etc.;
- anciens paysans;
- immigrés (surtout les ouvriers manoeuvres).

Les ouvriers représentent 30% de la population active. Par opposition à la catégorie des employés, la partie féminine de la classe ouvrière ne représente que 25%.

Ces dernières années, les salaires nets des ouvriers ont connu une croissance plus forte que ceux des cadres et professions intermédiaires, celle des salaires des employés restant dans la moyenne.

De toute façon, que l'on soit employé, ouvrier ou artisan, on appartient à la *population active*, qui, actuellement, s'élève à 25,1 de personnes, soit 43,4 % de la population totale. Elle a enregistré une forte augmentation depuis la Seconde Guerre mondiale à la suite de l'arrivée des classes nombreuses sur le marché du travail, de l'essor de l'immigration et de l'extension du travail féminin. La population active féminine a doublé depuis 1960 et représente 47 % de la population active totale.

DEVOIR 1.

Lisez le texte et tâchez de le comprendre.

DEVOIR 2.

Relevez l'idée maîtresse du texte lu.

DEVOIR 3.

Trouvez la signification des mots et des groupes de mots qui suivent à l'aide de vos dictionnaires.

au sommet

détenir

les cadres supérieurs

les hautes fonctionnaires

les moyens financiers

le mode de vie

accepter

la couche de la société

abluffer

le représentant

les gens de goût

respecter les conventions sociales

la classe moyenne

appartenir à

la partie intermédiaire

le propriétaire

la classe moyenne salariée

l'enseignant

préciser

la majorité

l'échelle sociale

la vie aisée

le travailleur manuel de bas niveau de qualification

le bâtiment
le secteur tertiaire
à temps partiel
la croissance des salaires nets
le marché du travail

DEVOIR 4.

Répondez aux questions suivantes :

1. Qui se trouve au sommet de la pyramide sociale ?
2. Quels pouvoirs détient la classe dirigeante ?
3. Par quoi se différencie cette classe des autres ?
4. Comment déchiffre-t-on l'abréviation « BCBG » ?
5. Où se situent les classes moyennes dans la pyramide sociale ?
6. Qui appartient aux classes moyennes ?
7. Quel est le nombre d'employés en France ?
8. Qui est au bas de l'échelle sociale ?
9. Que pouvez-vous dire de la composition de la classe ouvrière ?
10. Quelle est la partie féminine de la classe ouvrière ?

DEVOIR 5.

Présentez le texte lu sous une forme résumée.

DEVOIR 6.

Traduisez par écrit les textes supplémentaires qui suivent.

CONFLITS DU TRAVAIL

Le conflit peut être individuel et collectif. Pour qu'un conflit soit collectif, il doit concerner un groupement de salariés ayant la personnalité juridique (un syndicat) et l'employeur. Le plus souvent, le conflit collectif prend la forme d'une grève qui est une cessation concertée du travail pour appuyer les revendications que l'employeur ne veut pas satisfaire.

L'arrêt de travail d'un seul salarié est une grève s'il se rattache à un mouvement national; la grève de solidarité avec un salarié est licite, *la grève politique est une faute lourde*. Le droit de grève est inscrit dans la Constitution. Il est limité par certains principes (exemple: continuité du service public, santé et sécurité des personnes et des biens). Les piquets de grèves sont illicites s'ils aboutissent à l'interdiction de l'accès à l'entreprise. L'occupation des lieux de travail, parfois tolérée, est souvent considérée comme illicite. Lors de la grève, le salaire est suspendu (sauf si la grève est motivée par une faute de l'employeur). De même pour les primes, calcul des congés payés. Nota: on appelle lock-out la fermeture temporaire de l'entreprise par l'employeur à l'occasion d'un conflit collectif. Le but de l'employeur est de ne pas payer les salaires des non-grévistes.

La grève reste le moyen le plus efficace dans la lutte des salariés pour la satisfaction de leurs revendications.

Mutations des catégories socio-professionnelles

Malgré la démocratisation de la société, elle se caractérise par la stabilité négative du statut social. Cela signifie que la société est *bloquée* du bas vers le haut: 1 fils d'ouvrier sur 10 seulement devient cadre. Bien entendu, il n'y a aucune « ségrégation juridique », mais les conditions de vie des ouvriers et le manque de moyens financiers ne leur permettent pas de donner une bonne éducation à leurs enfants, ces derniers sont souvent en échec scolaire et ne peuvent donc pas bien passer le baccalauréat et s'inscrire à l'université et, à plus forte raison, passer le concours pour entrer dans une grande école.

Précisons quand même que la transmission familiale du statut social est affectée par l'évolution d'ensemble des catégories sociales. Si l'on compare la situation des hommes âgés de 40 à 59 ans révélée par les enquêtes on voit chez les fils d'agriculteurs diminuer encore la part de ceux qui sont agriculteurs et croître sensiblement le nombre d'emplois non manuels, y compris les cadres. Les fils d'ouvriers sont également moins souvent ouvriers que huit ans plus tôt. Le privilège social qui se marquait par un taux élevé de cadres chez les fils de cadres tend à se réduire en même temps qu'augmente la population des enfants de cadres dans un mouvement qui a davantage de mobilité descendante et signifie, en quelque sorte, une certaine *dévalorisation* du statut de cadre.

La crise de l'emploi semble par ailleurs affecter les conditions de la transmission du statut social. Ainsi, le taux d'accès direct (premier emploi) au niveau cadre diminue, en particulier chez les hommes issus de ce milieu, dans la génération la plus jeune.

Pour être juste et objectif, on ne peut omettre de parler d'un programme qui fait honneur à la France, c'est la lutte contre la pauvreté.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Ainsi, doit-on dire que la miséricorde n'a jamais été considérée comme humiliante pour ses bénéficiaires. Les *institutions caritatives* se développent de plus en plus, quoique la France ne se trouve pas du tout parmi les pays les plus pauvres. Oui, une question épineuse se pose: pourquoi dans ce pays qui se réclame le meilleur dans le monde pour son système de sécurité sociale, il existe plus de 400 000 SDF (sans domicile fixe)? Cette catégorie sociale absorbe avant tout des chômeurs, des étrangers, des handicapés, des sortants de prison, des femmes abandonnées, bref, tous ceux qui se trouvent sans défense face aux drames de la vie, lorsque la volonté et le courage manquent... Tout état qui se considère humain et démocratique doit aider ceux qui sont en déconfiture, quelle que soit la cause qui l'ait provoquée. C'est ainsi que la France a adopté le principe d'un revenu minimum pour éviter *L'exclusion* et la *marginalisation* totale. Ce revenu est appelé RMI (revenu minimum d'insertion) et constitue actuellement 1000 euros. Cette somme est bien évidemment petite. Elle est,

en plus, temporaire et assortie d'un dispositif d'insertion (stages de formation, aide à la recherche d'un travail, etc.). Précisons que l'instauration du RMI prend acte de l'ampleur du problème du chômage. Il s'agit d'y faire face en se démarquant des mécanismes de l'Aide sociale. Le dispositif a trois composantes: une garantie de ressources minimales pour les plus de 25 ans, des droits sociaux en matière de logement et de couverture maladie, un contrat d'insertion permettant l'accès à des mesures de nature variée. La modicité de la prestation, qui est bien inférieure à la moitié du SMIC, est, dit-on, *pour éviter les effets supposés défavorables à la reprise de l'emploi*.

Notons que le système de protection sociale français compte huit dispositifs visant à garantir un revenu minimum aux personnes qui disposent de très faibles ressources, voire aucune. Environ 3 400 000 bénéficiaires percevaient ce type d'allocation, environ un ménage sur sept. Ces dispositifs, généralement désignés sous le terme de *minima sociaux*, reposent sur un même principe de garantie de ressources et de versements différentiel.

Comme la France est un pays qui, traditionnellement, accueille des immigrants, il faudra consacrer quelques mots à cette catégorie des gens, d'autant plus qu'ils jouent un rôle important dans la vie économique et politique du pays.

ÉTRANGERS ET IMMIGRÉS EN FRANCE

Si la France n'est pas une terre de départ — seulement 1,5 millions de Français vivent à l'étranger, elle est une ancienne terre d'accueil (Un Français sur quatre est d'origine étrangère). L'importance relative de la population étrangère varie peu, et elle a même tendance à décroître depuis quinze ans, en raison notamment des règles restrictives adoptées en matière d'immigration.

Les deux grandes vagues d'immigration en France après la Première et la Seconde guerres mondiales — s'expliquaient avant tout par la nécessité de redresser le pays et la main d'œuvre étrangère était très demandée. Pour cette raison l'immigration était très facile. Cependant, vers 1974, face à la crise économique, les autorités françaises ont imposé des barrières au flux des étrangers", et c'est à partir de ce moment que le problème des immigrants et l'un des plus sensibles. Ce problème n'est pas seulement économique, il est tout aussi bien politique que psychologique. En effet, nombre de gens sont persuadés que les étrangers « prennent le travail des Français » et sont donc la cause du chômage croissant. Cette opinion engendre la xénophobie. Cependant, quelle que soit l'attitude envers les immigrants, il est indéniable qu'ils jouent un rôle d'importance dans la vie du pays. Deux chiffres seulement: les ressortissants étrangers représentent actuellement 4,5 millions de la population (6 ou 8%: les sources donnent des chiffres différents). Le nombre des étrangers vivant sur le sol français n'est d'ailleurs pas facile à connaître à cause de l'imprécision des recensements, de l'existence d'une immigration clandestine qui échappe, par définition, à tout dénombrement. Beaucoup de personnes, de nationalité française par acquisition (naturalisées) ou même par la naissance (nées en France de parents non français), continuent d'être considérées comme étrangères. Le problème de l'intégration concerne donc une population plus vaste que celles des étrangers au sens

propre. Si la frontière de la nationalité n'est pas toujours très bien perçue, c'est que 14 millions de personnes, soit le quart de la population du pays, sont soit des étrangers, soit des enfants ou des petits-enfants d' étrangers. Le nouveau Code de la nationalité, adopté en 1993, *contraint* désormais les enfants nés en France de parents étrangers à demander, *s'il le souhaite*, la nationalité française à leur majorité.

L'immigration a été constituée jusqu'au milieu des années soixante par des flux provenant surtout des pays méditerranéens voisins; Espagne, Italie, Portugal. Le mouvement s'est ensuite étendu à des ressortissants des pays du Maghreb, puis d'Afrique Noire, du Proche-Orient, notamment de Turquie et d'Asie du Sud-Est. Dans le même temps, s'ajoutent aux jeunes travailleurs des réfugiés politiques ainsi que des femmes et enfants arrivés dans le cadre du regroupement familial.

La population étrangère, plus jeune que la population française, est marquée par une forte prépondérance masculine et une fécondité plus élevée que celle des nationaux. Elle assure 12,7 % des naissances du pays, mais la fécondité des femmes s'aligne de plus en plus sur celle des Françaises.

Toujours est-il que la tendance générale actuelle est la diminution du nombre d'étrangers en France, d'année en année. Précisons, toutefois, qu'en fonction des critères des calculs, le nombre d'étrangers peut varier du chiffre ci-dessus à 2 800 000 (selon le fait de prendre ou de ne pas prendre en considération ceux qui sont naturalisés Français). La plupart des étrangers sont concentrés dans les plus grandes villes. 57 % sont ouvriers, le chômage les touche beaucoup plus que les Français d'origine. Si le séjour d'un étranger est légal, il a les mêmes droits que tout autre citoyen: scolarisation des enfants, prestations sociales, appartenance à un syndicat, etc; mais Les ressortissants étrangers ne peuvent pas être fonctionnaires, ils n'ont pas le droit de vote. Ces restrictions donnent lieu à des controverses. Quoiqu'il en soit, on peut constater que la législation française dans ce domaine est libérale et ce, depuis 1972 où une loi a été promulguée qui prévoyait des punitions pour toute discrimination à l'égard des étrangers.

Notons aussi que 58,3 % des étrangers sont concentrés dans 3 régions: Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. En 1982, 70 % des étrangers résidant en France, y étaient depuis plus de 10 ans. 1 sur 5 ne parlait pas la langue française.

En ce qui concerne l'intégration des étrangers, le principe de la France est qu'elle doit se faire par *assimilation*, c'est-à-dire par l'abandon des particularismes culturels de leurs pays d'origine. Pour les européens, c'est plus simple à cause, notamment, de la tradition chrétienne commune. Au contraire, ce processus est moins facile (pour ne pas dire très difficile!) lorsqu'il s'agit des ressortissant de pays arabes (Tunisiens, Marocains, Algériens). Des sociologues expliquent ce phénomène par une forte tradition islamiste. Cette tradition considère toute tentative d'intégration comme attentat à la dignité et à l'identité nationale.

Pour conclure, disons que le problème des étrangers et des immigrés en France est loin de sa solution. Aucune approche unilatérale ne peut être efficace.

La sociologie ne souffre pas la généralisation. Elle aime le concret. Ainsi, ayant dressé un tableau plus ou moins sommaire de la société française, devons-nous nous

arrêter maintenant sur les problèmes qui concernent les Français non seulement du point de vue des catégories socio-professionnelles, mais aussi en fonction de leur situation de famille, leur âge: enfance, adolescence, jeunesse et âge actif et, enfin, la vieillesse. Voyons, surtout, les problèmes des adolescents, des jeunes et des gens d'âge avancé. Bien sûr, nous ne laisserons pas sans attention les problèmes de ceux qui travaillent et de ceux qui sont sans emploi.

DEVOIR 1.

Lisez le texte et tâchez de comprendre son contenu.

DEVOIR 2.

En vous servant de dictionnaire trouvez la signification des mots et des groupes de mots. Retenez-les.

la terre du départ
la terre d'accueil
être d'origine étrangère
l'importance relative
décroître
en raison des règles
la vague d'immigration
la guerre mondiale
la nécessité de redresser le pays
la main d'œuvre
face à la crise
les autorités
imposer les barrières au flux
à partir de ce moment
en effet
le nombre de gens
persuader
le chômage croissant
cette opinion engendre
l'attitude envers les immigrés par acquisition
considérer comme
concerner

DEVOIR 3.

Relisez attentivement le texte.

DEVOIR 4.

Répondez aux questions suivantes :

1. Combien de millions de Français vivent à l'étranger ?
2. Combien de grande vagues d'immigration connaît la France ?
3. Pourquoi l'immigration dans les années d'après la Première et Deuxième guerres mondiales était très facile ?

4. Quand et pourquoi les autorités françaises ont imposé des barrières au flux des étrangers ?
5. Quand le problème des immigrés est devenu l'un des plus sensibles en France ?
6. Pouvez-vous expliquer le terme « la xénofobie » ?
7. Comment est le rôle des immigrés dans la vie du pays ?
8. Quel est le chiffre d'étrangers au sens propre ?
9. Quand a été adopté le nouveau Code de la nationalité en France ?
10. Où est concentrés la plupart des étrangers ?
11. Comment sont les processus d'intégration et d'assimilation des étrangers en France ?
12. Pour qui et pourquoi ces processus sont moins faciles ?

DEVOIR 5.

Traduisez par écrit les deux premiers alinéas.

DEVOIR 6.

Rendez le contenu du texte sous une forme résumée.

FAMILLE ET GÉNÉRATIONS

On sait très bien que le XX^e siècle s'est ouvert sur la morale triomphante de la famille bourgeoise, bien assise sur les certitudes d'un modèle familial unique. Dans ce modèle, l'homme, tout puissant, incarnait les valeurs du *pater familias*, tandis que la femme devait se consacrer à la vie domestique. A celle-ci pouvait se rajouter la vie sociale, si la famille disposait des moyens nécessaires. Evidemment, le rôle de la femme était aussi d'élever et d'éduquer les enfants. La situation a radicalement changé par rapport au début du XX^e siècle : de nos jours, ce n'est plus la suprématie de l'homme dans une famille « légale », mais la *pluralité* de l'union conjugale qui s'impose. Au côté de couples mariés légalement, une proportion importante de couples non mariés s'installent dans la durée. Le choix de l'union libre, mais sans hostilité à l'égard du mariage est un signe de notre époque. 40 % des premières naissances ont eu lieu hors mariage en France en 1999.

Le mariage demeure une valeur profondément ancrée dans les moeurs, mais il est devenu fragile. Un mariage sur trois en moyenne s'achève par un divorce. Le concubinage se développe, surtout chez les jeunes qui l'adoptent comme un mariage à essai ou un nouveau modèle de couple. Le nombre de ces ménages a été multiplié par 10 depuis 1960 et s'élève actuellement à 1,7 million. Environ 250 000 mariages sont célébrés par an; ils deviennent de plus en plus tardifs, les conjoints ayant en moyenne entre 25 et 28 ans.

La France compte près de 9 millions de familles dont 1,2 million de familles monoparentales. Parmi celles-ci, 89 % sont constituées par des femmes seules qui élèvent leurs enfants à la suite d'une rupture d'union. Les familles nombreuses sont de plus en plus rares: seulement 5 % ont quatre enfants ou plus; toutefois, 21 % des familles en élèvent trois.

Le lien de couple, qu'il soit de l'ordre conjugal légal ou qu'il relève du concubinage, est aujourd'hui très fragile. Les divorces concernent le tiers des couples mariés. Par définition, il est impossible d'évaluer les ruptures d'unions informelles. Cependant, on est en droit de croire qu'elles sont du même ordre. Les séparations débouchent sur des formes monoparentales. En grande majorité, des mères élèvent seules leurs enfants.

Selon l'avis de Martine Segalen, ethnologue à l'Université de Paris-X-Nanterre, *le prix de la liberté, d'un certain souci du « moi » avant celui du « nous », le rétrécissement de la notion de la vie privée à celle de l'individu conduisent à des situations inconfortables: le lien conjugal est défait, mais le lien parental subsiste. Or, ces deux liens ne sont pas du même ordre. Ceux de la conjugalité associent des partenaires égaux et libres de rompre d'un commun accord leur union, tandis que les liens parents-enfants sont en général indissolubles. [..]. Quelle place donner au nouveau conjoint ou compagnon de la mère qui élève l'enfant au quotidien, si le père biologique ne le voit que rarement, sinon jamais.* Pour résoudre le problème de l'incompatibilité des liens «enfant-parents » et « nouveau conjoint — nouvelle conjointe », on a souvent recours à une démocratisation de la vie familiale, voire un laxisme et une permissivité qui ne peuvent que nuire à l'éducation de l'enfant qui perd toute orientation dans la famille, sans parler de la société. Voici ce qu'en dit Martine Segalen: *lorsque les valeurs, les manières d'être en famille qui s'expriment souvent dans les gestes les plus anodins — / hygiène, les conduites vestimentaires, alimentaires, langagières, les manières de se tenir à table — divergent au sein des constellations familiales dans lesquelles les jeunes issus de familles recomposées circulent, le flottement devient insupportable.*

Pour parer (ne serait-ce qu'en partie) à cette situation qui devient de plus en plus menaçante, le gouvernement a adopté les mesures suivantes:

- aménagement du Code civil en vue d'alléger les procédures du divorce et la filiation (participation du beau-parent à l'exercice de l'autorité parentale);
- adoption du Pacte civil de solidarité (PACS). Ce PACS, signé en préfecture est un contrat entre deux personnes, de sexe différent ou de même sexe qui institue entre elles une solidarité mutuelle en leur donnant des droits en matière fiscale, sociale et successorale⁴².

La France est le pays européen qui consacre la part la plus importante de son Produit intérieur brut (3,5 %) à la politique familiale. C'est au début du XX^e siècle que furent versées les premières allocations aux familles nombreuses nécessiteuses et à certains fonctionnaires. Cependant, ce n'est qu'en 1939 qu'a été adopté le « code de la famille » qui a généralisé les allocations familiales, insilé une prime à la première naissance, créa l'allocation pour la mère au foyer, accorda certains avantages fiscaux aux familles nombreuses. Depuis les années soixante-dix, la politique familiale se diversifie tout en devenant plus sélective. Elle privilégie les familles à revenus modestes et les parents isolés (voir aussi: *Condition féminine*).

Précisons que la famille s'est réduite aujourd'hui à ce qu'on appelle *la famille nucléaire*, composée uniquement des époux et de leurs enfants. C'est le modèle familial prédominant, celui que l'on qualifie de « modèle traditionnel de la famille ». On oppose souvent le couple « moderne » au couple « traditionnel. ».

Ce pacte, entre autres, met fin au déni juridique de l'existence des couples homosexuels, en leur donnant les mêmes droits dont sont dotés les couples normaux jusqu'au droit d'adoption.

Après être resté stable pendant 200 ans, le nombre de mariages a baissé de 25 % entre 1972 et 1982. On explique ce phénomène par la libéralisation des mœurs et la généralisation de la contraception: les relations sexuelles hors mariage sont généralement admises, il n'y a plus de mariage « obligé » par convenance sociale lorsque la jeune fille est enceinte.

D'autre part, faisons remarquer qu'une autre tendance est en développement: d'une part, l'âge légal du mariage est fixé à 18 ans (l'âge de la majorité) et les filles peuvent se marier à 15 ans avec le consentement des parents. Mais, d'autre part, les jeunes se marient de plus en plus tard: un homme se marie en moyenne à 27 ans, une femme à 25 ans, et un peu plus tard encore en région parisienne.

La moitié des couples qui se marient ont vécu ensemble avant le mariage. On constate que la cohabitation juvénile constitue pour beaucoup un nouveau modèle de fiançailles ou de « mariage d'essai ». Dans bien des cas, elle se termine par un passage devant le maire lorsque le jeune couple désire ou attend un enfant.

Les *conditions pour se marier* sont les suivantes: les jeunes filles doivent avoir au minimum 15 ans, et les jeunes hommes 18 ans; les mineurs doivent avoir l'autorisation de leurs parents; les veufs et les divorcés doivent respecter un délai de trois cent jours pour se remarier; des démarches doivent être faites auprès de la mairie deux mois avant la date du mariage. Une visite médicale est obligatoire; il est interdit de se marier avec ses ascendants et descendants, ainsi que leurs conjoints, il est également interdit d'épouser son oncle, sa tante ou son neveu; la polygamie est aussi interdite.

Après son mariage, la femme peut choisir de garder son nom de jeune fille ou se faire appeler par le nom de son mari. Autrefois, l'usage voulait que la femme prenne le nom de son mari. Mais il devient de plus en plus courant que des femmes conservent leur propre nom, notamment pour des raisons professionnelles. Elles peuvent aussi accoler les deux noms (Monique Dupont-Durand). Toujours est-il que le nom légal d'une femme reste toute sa vie celui qu'elle a reçu à sa naissance.

Disons aussi quelque chose sur les *régimes matrimoniaux*. S'il n'y a pas de contrat de mariage effectué chez un notaire, le régime légal s'applique: le régime de communauté. Chaque époux est solidaire des dettes de l'autre. Quant à la séparation des biens, ils sont distincts et gérés par chaque époux comme il l'entend.

Enfin, quel que soit le régime choisi (contrat de mariage ou régime légal « ordinaire »), les deux conjoints sont tenus de participer aux dépenses liées à l'entretien du ménage et aux enfants, et ils sont solidaires pour le paiement des impôts.

DEVOIR 1.

Rédigez le glossaire des termes sociologiques.

DEVOIR 2.

Dans le premier alinéa trouvez toutes les formes verbales.

DEVOIR 3.

Faites l'annotation du texte lu.

LES PROBLÈMES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Le problème le plus grave qui se pose aux pays capitalistes est le chômage. En France, il touche 11% de la population active, soit environ 3 millions de personnes! Les catégories les plus menacées sont les jeunes sans formation, les femmes, les travailleurs âgés et les étrangers. Le chômage a des conséquences catastrophiques pour tout le monde: les jeunes acceptent souvent des "petits boulots" temporaires, ils prolongent leur études autant que possible, et un grand nombre d'entre eux sont victimes de la drogue et de la délinquance. Les travailleurs plus âgés sont souvent les premiers licenciés lorsque les industries ferment par manque de travail, et ils ont beaucoup de peine à trouver un autre emploi.

Avec le chômage vient l'exclusion: quand on n'a pas de travail, on n'a pas d'argent, et on est ainsi isolé de la vie sociale normale. Les chômeurs sont souvent condamnés à mendier dans les rues ou dans le métro, et même si l'Etat les aide un peu, cet argent est insuffisant pour vivre dans des conditions décentes. Enfin, même pour les gens qui ont un emploi, le chômage leur fait si peur qu'ils n'osent plus se plaindre et acceptent des conditions de travail plus dures par crainte de perdre leur emploi. Les syndicats, qui défendent les intérêts des travailleurs depuis plus d'un siècle, sont devenus plus faibles: plus il y a de chômeurs, moins il y a de gens syndiqués.

Parmi les solutions pour lutter contre le chômage, on propose de travailler moins: c'est le "partage du travail", avec le développement du travail à temps partiel. D'autres propositions: faire payer moins de taxes aux employeurs, favoriser l'emploi des jeunes, améliorer la formation.

Tout comme le monde du travail, la structure de la **famille** française a changé: l'autorité du père a diminué, et il y a même beaucoup de femmes qui élèvent seules leurs enfants. Les familles sont plus petites, et on a moins d'enfants qu'avant. Ce n'est plus un scandale de divorcer ou de vivre ensemble sans être mariés: pour beaucoup de jeunes, la "cohabitation" est même devenue une étape normale avant le mariage. Même l'homosexualité est mieux acceptée que par le passé.

C'est dire que les mentalités des Françaises et des Français changent elles aussi. Sur les plages, les femmes bronzent en "monokini". La télévision et la publicité montrent des corps nus et on parle plus facilement du sexe. Mais l'apparition du SIDA a compliqué les choses: après une période de libération sexuelle (années 1960-

1970), la diffusion rapide de cette maladie mortelle a changé le comportement amoureux des Français. On change moins souvent de partenaire, on prend beaucoup de précautions (préservatifs), on dépense beaucoup d'argent pour la recherche scientifique.

L'évolution des mentalités s'accompagne aussi de quelques tendances négatives: on a moins de respect pour les personnes âgées et pour les femmes, les rapports entre les gens sont plus violents, on se méfie plus de la politique. Les grandes institutions (l'Eglise, l'Armée, l'Ecole, l'Etat) sont fortement critiquées et perdent de l'influence au profit des associations, de la Justice et des media (télévision, radio, journaux). En France, comme au Japon, les gens sont bombardés par les informations et les images. La télévision en particulier joue un rôle de plus en plus important dans la vie sociale et dans l'évolution des mentalités. C'est la "télé" qui lance les nouvelles modes et les nouvelles idées. Si on veut être connu, il faut passer à la "télé". Même la politique et les élections sont fortement influencées par la télévision et par les sondages d'opinion.

Quant à **la religion**, si 80% des Français se déclarent catholiques, 10% seulement vont à l'église régulièrement. L'Islam est devenu la deuxième religion de France, en raison de la présence d'une importante population musulmane originaire d'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc). **L'immigration** est, en effet, un autre grand problème pour la France: on compte près de 4 millions d'immigrés, soit 7% de la population totale, concentrés dans les grandes villes et leurs banlieues. L'intégration de ces immigrés dans la société française, en raison de leurs cultures si différentes, représente un grand défi pour l'avenir. Beaucoup de Français supportent mal cette présence étrangère et réagissent par des attitudes racistes. La situation est surtout difficile dans les banlieues, où la concentration des Français plus défavorisés et des immigrés pose de graves problèmes de coexistence. Dans ces banlieues qui entourent les grandes villes françaises, les conditions de vie sont particulièrement difficiles: la drogue, la criminalité, la racisme, la violence, le chômage, tous ces problèmes prennent des proportions plus graves qu'ailleurs, et menacent de faire exploser la société française. Les jeunes "beurs", mal intégrés, se tournent vers la religion musulmane dans sa version fondamentaliste. Actuellement, le terrorisme intégriste (surtout d'origine algérienne) fait de nombreux morts, surtout à Paris.

DEVOIR 1.

Lisez le texte et tâchez de le comprendre.

DEVOIR 2.

Trouvez la signification des mots et des groupes de mots :

le chômage

menacer

les conséquences

accepter

la victime de la drogue

la délinquance
licencier
le manque de travail
avoir beaucoup de peine
un emploi
condamner
insuffisant
oser se plaindre
par crainte
la solution
le partage du travail
le travail à temps partiel
améliorer la formation de la jeunesse
divorcer
la diffusion rapide
influencer
supporter
défavoriser
la coexistence
les conditions de vie
un grand défi pour l'avenir
faire exploser la société
le terrorisme intégriste

DEVOIR 3.

Répondez aux questions suivantes :

1. Quel problème de la société française est le plus grave ?
2. Ce problème combien de millions de personnes touche-t-elle ?
3. Quelles catégories de la population sont les plus menacés par ce problème ?
4. Quelles conséquences a ce problème pour la population de la France ?
5. Qui devient souvent victime de la drogue et de la délinquance ?
6. A quoi sont souvent condamnés les chômeurs ?
7. Qui défend les intérêts des travailleurs ?
8. Quelles solutions propose -t-on pour lutter contre le chômage ?
9. La famille française a-t-elle changée ?
10. Comment est-elle aujourd'hui ?
11. Que pouvez-vous dire des mentalités de Françaises et des Français ?
12. De quelles tendances négatives s'est accompagné l'évolution des mentalités ?
13. Quel est le rôle de la télévision dans la vie sociale en France ?
14. Combien de Français se déclarent catholiques ?
15. Quelle religion est devenue deuxième en France ?
16. Est-ce que l'immigration est un problème pour ce pays ?
17. Est-ce que l'intégration des immigrés dans la société française représente quelques difficultés ?

18. Où les problèmes de coexistence sont les plus graves ?

DEVOIR 4.

Traduisez par écrit les deux derniers alinéas .

DEVOIR 5.

Présentez le texte lu sous une forme résumée.

DEVOIR 6.

Dans le premier alinéa trouvez tous les adjectifs ; choisissez entre eux les adjectifs au comparatif et au superlatif. Expliquez la règle de la formation.

MULTICULTURALISME EN FRANCE

D'une part la société française contemporaine est sans doute multiculturelle en considérant que la population du pays est composée de différentes ethnies et de différentes religions. En 2004, par exemple, on comptait 4.9 millions d'immigrés, c'est-à-dire 8,1 % de la population totale. Deux millions d'immigrés sont de nationalité française. Avec 1.5 millions de personnes, le groupe le plus nombreux parmi les immigrés sont les Maghrébins. En ce qui concerne le panorama religieux, 69% de la population française sont des catholiques, même si seulement 10% d'eux sont pratiquants réguliers. Il y a aussi 5 millions des musulmans français dont 36% sont croyants et pratiquants. En outre, il y a des petites communautés protestantes (environ 1 million) et juives (500 000 à 600 000)." D'autre part. la société française n'est pas multiculturelle si on réclame, comme élément principal du multiculturalisme, que la cohabitation entre ces groupes se déroule sans problèmes et conflits dans la vie quotidienne. Récemment, il y a surtout deux problèmes touchant fortement l'identité de la V-ème République: L'un est la soi-disant "affaire du foulard", c'est-à-dire la question de savoir si les élèves musulmanes ont le droit de porter un foulard comme signe de leur croyance pendant les cours dans les écoles laïques. L'autre problème est celui de la discrimination des immigrés dans beaucoup de domaines de la vie publique en France, par exemple au marché du travail ou quant à la représentation politique de leurs intérêts. 4

De plus, il est très difficile de dire que la société française est multiculturelle si on définit le multiculturalisme comme un régime socio-politique.

Afin de mieux résoudre ces conflits mentionnés. Après avoir défini le régime socio-politique du multiculturalisme, ce travail visera à montrer que à la suite du traité de Amsterdam en 1997 la politique française a fait des grands pas vers une société multiculturelle. Pourtant, après quelques événements très défavorables à ce régime, surtout après les attentats du 11/9/2001 des terroristes islamistes aux États-Unis, le régime du multiculturalisme se retrouve en difficulté. Aujourd'hui, les positions entre les immigrés et les Français indigènes sont plutôt intransigeantes.

d'opinion.

Quant à la religion, si 80% des Français se déclarent catholiques, 10% seulement vont à l'église régulièrement. L'Islam est devenu la deuxième religion de France, en raison de la présence d'une importante population musulmane originaire d'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc). L'immigration est, en effet, un autre grand problème pour la France: on compte près de 4 millions d'immigrés, soit 7% de la population totale, concentrés dans les grandes villes et leurs banlieues. L'intégration de ces immigrés dans la société française, en raison de leurs cultures si différentes, représente un grand défi pour l'avenir. Beaucoup de Français supportent mal cette présence étrangère et réagissent par des attitudes racistes. La situation est surtout difficile dans les banlieues, où la concentration des Français plus défavorisés et des immigrés pose de graves problèmes de coexistence. Dans ces banlieues qui entourent les grandes villes françaises, les conditions de vie sont particulièrement difficiles: la drogue, la criminalité, la racisme, la violence, le chômage, tous ces problèmes prennent des proportions plus graves qu'ailleurs, et menacent de faire exploser la société française. Les jeunes "beurs", mal intégrés, se tournent vers la religion musulmane dans sa version fondamentaliste. Actuellement, le terrorisme intégriste (surtout d'origine algérienne) fait de nombreux morts, surtout à Paris.

DEVOIR 1.

Lisez le texte supplémentaire et tâchez de le comprendre.

DEVOIR 2.

En vous servant du dictionnaire traduisez les mots et des groupes de mots.

Retenez-les.
la cohabitation
contemporain
se dérouler
la vie quotidienne
le foulard
le signe de la croyance
l'école laïque
le marché du travail
afin
résoudre
à la suite du traité
les événements défavorables
l'attenta
se retrouver en difficulté
intransigeant
l'application
respecter l'ordre constitutionnel
impliquer
l'emploi de la violence
indigène

le respect.
obliger
abandonner
le mariage forcé
les origines
le politicien
les préjugés
être apte à q.ch.
refléter
améliorer l'intégration
le membre de l'UE
implémenter les directives européennes
en ce qui concerne ce domaine
conditionner
être en faveur ou en défaveur
il faut être conscient

DEVOIR 3.

Traduisez le texte lu en ukrainien.

DEVOIR 4.

Faites l'annotation du texte « Multiculturalisme en France » .

DEVOIR 5.

Enlevez dans la lecture les formes non personnelles des verbes (participe présent, participe passé, adjectif verbal, gérondif). Racontez les règles de leur formation.

TEXTES SUPPLÉMENTAIRES POUR LA TRADUCTION

LA FRANCE AU XXI-ème SIÈCLE

Une France plus peuplée et plus vieille au XXI^e siècle

Combien d'habitants en France en 2000, 2020, 2040, dans deux ou trois générations ? La « dépopulation », dont la crainte hante depuis un siècle une société française marquée par une baisse précoce de la fécondité, n'arrivera pas de sitôt, si l'on en croit les projections effectuées par l'INSEE à partir des données des derniers recensements. Que la fécondité remonte à 2,1 enfants par femme, qu'elle se maintienne à 1,8 ou descende à 1,5, comme dans beaucoup de pays voisins, la population de la France métropolitaine s'accroîtra au moins pendant vingt-cinq ans encore, jusqu'à 2020 : à cette date, elle compterait de 61 à 66 millions d'habitants. Ensuite, même dans l'hypothèse la plus « pessimiste », elle ne redescendrait pas au-dessous de son niveau actuel avant le milieu du siècle prochain, la fourchette des projections allant pour cette date de 57 à 74 millions.

«Avoir des enfants ou travailler plus longtemps»

Quant à la fécondité, elle s'est maintenue aux environs de 1,8 enfant par femme en âge d'en avoir depuis le milieu des années 1970 jusqu'à 1991, la «descendance finale» restant à 2,1 jusqu'aux générations de femmes nées en 1960. Mais les couples tendent à retarder les naissances : à 25 ans, les femmes de la génération 1965 n'ont eu en moyenne que 0,49 enfant, contre 0,77 pour la génération 1955, et ce déficit n'est pas compensé par l'accroissement de la fécondité après vingt-cinq ans - un phénomène qui s'est accusé au cours des dernières années. L'INSEE a donc choisi trois hypothèses pour ses projections : un maintien de la fécondité des générations à 2,1, une stabilisation à 1,8 et une baisse jusqu'à 1,5, niveau qu'atteignent déjà la majorité des pays de l'Union européenne.

Dans la première (qui implique en fait une remontée de la fécondité sur les prochaines années), la croissance de la population française continuerait sur toute la période, quoique à un rythme ralenti après 2020. Le nombre d'habitants monterait à 71,5 millions en 2040 et 73,6 à en 2050. Dans la deuxième hypothèse (centrale), la croissance serait plus lente et la population passerait à 63,4 millions en 2020, atteindrait un maximum de 65,4 millions vers 2040, puis diminuerait légèrement ensuite. Dans l'hypothèse basse, enfin, on ne dépasserait pas les 60,7 millions en 2020, le nombre d'habitants redescendant ensuite jusqu'à 56,8 millions en 2050. Mais dans toutes les hypothèses, avec l'allongement de la durée de vie, renforcé éventuellement par la baisse de la fécondité, le vieillissement de la France - mesuré par la part des soixante ans et plus dans la population - va s'accroître. Surtout à partir de 2005, lorsque arriveront à la soixantaine les générations du baby-boom. Les « sexagénaires et plus » ne seront encore que 12,6 millions en 2005 (contre 11 millions aujourd'hui), mais 17 millions en 2020, près de 22 millions en 2050. Leur part dans la population va passer de moins de 20 % aujourd'hui à 26 % - 28 % en 2020, 30 % à 39 % en 2050. Autrement dit, alors qu'actuellement un habitant sur cinq a soixante ans ou plus, la proportion arrivera à un sur trois ou peut-être deux sur cinq au milieu du siècle prochain.

«UN SOCIOLECTE»

Le sociolinguiste Christian Bachmann pense que cette « langue des keums » est plus qu'un simple argot d'école. Il l'apparente à un « sociolecte » lié aux conditions économiques et culturelles spécifiques d'une catégorie de la population qui a perdu contact avec la norme linguistique. « Ils se sont bricolé une culture à eux parce qu'ils se sentaient déconnectés de l'univers culturel des classes moyennes », analyse-t-il.

« Le Français moyen se sent agressé par cette langue, dont les courbes intonatives spécifiques sonnent comme des engueulades, poursuit l'expert. Tout le système linguistique est affecté : intonation, lexique, et même la syntaxe, qui reste la moins imitable. »

Si la sémantique banlieusarde se décline plus volontiers autour de certains sujets - drogue, sexe, argent, police -, les mots varient selon les différentes communautés. Le

répertoire varie d'un quartier à l'autre, chaque cité ayant son identité propre et des noms différents pour des sujets semblables.

« Dans les banlieues de Marseille ou de Lyon, les habitants des cités mitoyennes aux camps de Gitans se sont approprié leurs mots », explique Azouz Begag, chercheur en sociologie urbaine. Les jeunes Maghrébins demeurent selon lui « les pionniers en matière d'innovation linguistique ». D'après M. Begag, de plus en plus déjeunes de toutes origines jurent en utilisant le mot « ouallah » (« devant Allah ! ») et mettent la main droite sur le cœur après avoir salué quelqu'un. « Mais les jeunes ne peuvent trouver leurs marques que dans un français normal », affirme le sociologue, qui voit dans la langue des cités « une jachère linguistique et une déculture » [...]

« C'est le contraire de l'espéranto, commente pour sa part Mirella Gallois, coordinatrice de zone d'éducation prioritaire (ZEP) à Stains (Seine-Saint-Denis), puisque cette langue n'est parlée que par des initiés et que les adultes en sont exclus. » Elle précise que les enfants des maternelles de Stains (Seine-Saint-Denis) utilisent naturellement le terme de « reum » pour désigner leur mère. M^{mc} Gallois croit qu'à l'avenir ces expressions « marqueront le langage courant ».

Le parler « institutionnel » n'est pas totalement rejeté, même si dans la cité, confie Sandrine, éducatrice auprès des jeunes en difficulté, « plus tu sais de nouveaux mots et plus tu es considéré ». « Les adolescents qui ont le pouvoir dans la cité sont ceux qui l'ont aussi au collège, commente de son côté M-me Gallois, car ils arrivent à jouer sur les deux tableaux ». Au dire de la jeune éducatrice, le patois des cités reste « la langue des galériens ». « Ils l'abandonneront dès qu'ils connaîtront une vie sociale normale, assure-t-elle. Pour l'instant, ils ne communiquent que comme ça, et, quand ils regardent un feuilleton télé comme « Hélène et les garçons », où les héros s'expriment en français standard, ça les fait hurler de rire : comme s'ils étaient face à un documentaire sur les singes ! »

Catherine Genin, « Le Monde »

ANNEXE

SIGLES ET ABBRÉVIATIONS COURAMMENT UTILISÉS

BSBG :	Bon chik bon genre.
CID :	Centre d'information et de documentation.
CSP :	Catégories socio-professionnelles.
INED :	Institut national d'études démographiques.
IRES :	Institut de recherches économiques et sociales.
IRESKO :	Institut de recherches sur les sociétés contemporaines.
MAUSS :	Mouvement antiutilitaire en sciences sociales.
PACT :	Pacte civile de solidarité.
PCS :	Professions et catégories socioprofessionnelles.
PIB :	Produit intérieur brut.
PME :	Petites et moyennes entreprises.
RTT :	Réduction du temps de travail.
SIDA :	Syndrome immunodéficient acquis.
UE :	Union Européenne.

ВИКОРИСТАНА ЛІТЕРАТУРА

1. Клименко Ю. Тести з французької: Читання. – К.:Шк.світ, 2007. – 128 с.
2. Москаленко Є.А. Читання автентичних текстів за фахом – основний вид самостійної роботи студентів нефілологічних спеціальностей у процесі формування іншомовної професійної комунікативної компетенції / Є.А. Москаленко//Вісник Запорізького національного університету: Педагогічні науки, № 2. – С.142 – 147.
3. Поглиблений курс французької мови: Підручник / Г.Г. Крючков, В.С. Хлопук, Л.П.Корж та ін. – 2-ге вид., випр. – К.: Вища шк., 2000. – 399 с.
4. Понятин Э.Ю. Франция на рубеже тысячелетий. Учебное пособие по страноведению (на французском языке). – М.: АСТ:Восток-Запад, 2006. – 297 с.
5. Французькі періодичні видання : «L'Express », « Le Monde », «Le Figaro ».
6. Baron J. Immigration – grandes tendances // L'Etat de la France. Ed. : Corde-lier, 2007. – 344 p.
7. Etat de la France.Un panorama unique et complet de la France. 2000-2001. Ed. : La Découverte, 2002. – 412 p.
8. Lenoir F. Religions, croyance et spiritualité. //L'État de la France – Ed. :Cor- delier, 2003. – 351 p.
- 9.Roussel A., Durozoi G. Philosophie. Notions et textes. – Ed. Fernand Nathan, 1997. – 412 p.
- 10.Roussel A. Textes philosophiques. – Ed. :Fernand Nathan, 1984 . – 224 p.

РЕКОМЕНДОВАНА ЛІТЕРАТУРА

1. Мурадова Л.А. Грамматика французского языка. – 4-е изд. – М.:Айрис – пресс, 2005. – 256 с.
2. Ховхун В.П. Грамматика французского языка для студентов и школьников.: Пособие. – К.:Логос, 1998. – 704 с.
3. Новий французько-український та українсько-французький словник / Укладач Л.М.Авраменко. – Харків: Світогляд, 2003. – 896 с.

Навчально-методичне видання

Москаленко Євгенія Анатоліївна

ФРАНЦУЗЬКА МОВА ПРОФЕСІЙНОГО СПРЯМУВАННЯ

Методичні рекомендації до роботи з автентичними текстами за фахом для студентів факультету соціології та управління денної та заочної форм навчання

Рецензент О.О. Павлюк
Відповідальний за випуск С.В. Іваненко
Коректор Є.А. Москаленко